Suis-je nul à ce point ?

Par **PetitOursTriste**, le **21/12/2012** à **13:57**

Bonjour à tous,

voilà je me décide à intervenir car je me sens vraiment très mal, voici en quelques ma situation :
j'ai eu un M2 en 2010, en 2010/2011 j'ai échoué au concours d'entrée à l'ENM que je présentais pour la 1e fois (non admissible), mais j'ai eu l'examen d'entrée au crfpa. Je voulais vraiment l'ENM donc j'ai reporté mon inscription au crfpa, et en 2011/2012 j'ai repréparé le concours de l'enm en faisant un stage en juridiction en parallèle. Les résultats sont tombés et j'ai été admissible mais je ne suis malheureusement pas admis à l'enm. Du coup je pense le représenter cette année pour la dernière fois, je commence la semaine prochaine un stage dans un assez grand cabinet à Paris (j'y avais déjà fait 2 stages, 2 étés consécutifs, quand j'étais en L3 et en M1, et ils étaient très satisfaits de moi donc je pense que c'est pour cette raison qu'ils ne m'ont pas fait de problèmes pour un stage cette année). Dans tous les cas je m'inscrirai préventivement à l'école de formation du barreau à l'automne 2013 même si je suis admissible à l'enm, histoire de commencer la formation d'avocat dès janvier 2014 en cas de nouvel échec à l'enm.
Seulement voilà ce 2nd échec à l'enm m'a totalement anéanti, je me sens extrêmement mal physiquement et surtout moralement car j'ai l'impression de n'arriver à rien et d'être nul, que je n'aurai jamais de travail dans mon domaine parce qu'un cabinet ne comprendrai pas le " temps perdu " à la préparation du concours et donc les trous dans mon cv (même si j'ai fait un stage en juridiction en 2012 je n'y ai pas fait grand chose), j'ai peur de m'être " rouillé " en 1 an de préparation intensive du concours et du coup j'appréhende de bosser en cabinet, etc..

j'aimerais votre avis et vos conseils, merci beaucoup

Par **marianne76**, le **21/12/2012** à **14:30**

Bonjour,
Mais non vous n'êtes pas nul, mais vous avez vu le nombre de place au concours ? Au fil du temps il s'est réduit comme une peau de chagrin, alors que les candidats sont de plus en plus nombreux. Et puis on peut être bon juriste et ne pas forcément s'adapter au cadre du concours.

Par **Yn**, le **21/12/2012** à **15:15**

Ton parcours n'a rien de honteux, tu as obtenu le CRFPA dès la première fois alors que très nombreux sont les étudiants qui s'y présentent deux voire trois fois.

L'ENM est un concours atypique, notamment par ces modalités qui ouvrent les portes de ce concours à des non-juristes (oui, les sciences po).

Il ne faut pas non plus se borner, ce n'est parce que tu n'as pas l'ENM que toutes les autres branches du droit sont mauvaises et inintéressantes.

Par **PetitOursTriste**, le **21/12/2012** à **15:17**

merci à vous deux, si je n'ai pas l'enm je choisirai le barreau

Par **marianne76**, le **21/12/2012** à **18:42**

Bonsoir,
Sachant que lorsque l'on fait le barreau il y a des passerelles et au bout de quelques années on peut si on le désire toujours tenter de rentrer dans la magistrature.

Par **PetitOursTriste**, le **21/12/2012** à **18:55**

merci
c que j'ai 26 ans et j'en ai marre d'être un éternel étudiant/stagiaire

Par **marianne76**, le **21/12/2012** à **19:17**

Il y a une prépa à Paris qui avait d'excellents résultats avec un pourcentage de réussite impressionnant. Je m'étais penchée dessus il y a quelques années et j'avais constaté qu'un des sujets traités par eux était tombé au concours et que le corrigé qui avait été donné c'était bien celui de cette prépa

Par **PetitOursTriste**, le **23/12/2012** à **17:38**

merci pour vos réponses. Oui je connais cette prépa, je l'ai suivie cette année et je pense que c'est ce qui m'a permis d'être admissible. Je pense avoir été recalé à l'admission à cause de ma personnalité (j'ai l'air un peu froid et timide extérieurement, même si je pensais pourtant avoir fait une bonne prestation au grand oral).
Je vais le retenter une dernière fois. Merci à vous

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Yann**, le **24/12/2012** à **09:07**

Si toi tu es nul, la plupart d'entre nous ne valent vraiment pas grand chose.

A mon avis l'ENM est un des concours les plus difficiles de France. Il n'y a donc aucune honte à ne pas le réussir et être admissible constitue déjà un exploit en soi.

Il se base plus sur une forme de culture générale que sur du droit à proprement parler. Ce qui fait que comme l'a indiqué Yn cette composition favorise les science po pour y accéder. Ce n'est pas logique, mais c'est comme ça. Du coup le juristes n'ont pas forcément le meilleur profil pour le réussir.

Passer par une période de déprime après un échec c'est normal. Mais regarde, tu as déjà un plan pour l'avenir. Ça montre clairement que tu vas rebondir. Profite des fêtes pour te changer les idées.

Par **marianne76**, le **24/12/2012** à **09:22**

Bonjour,
Ce n'est pas forcément les meilleurs juristes qui sont recrutés. J'en veux pour preuve, un magistrat dans ma ville qui a réussi le concours il y a quelques années et qui était docteur en ...philosophie.
Pour ma part j'ai eu un chargé de TD que je trouvais extrêmement brillant, il avait eu un master 2 à Paris avec mention, il était de plus très bon enseignant, il était aussi très fin dans ses raisonnements juridiques. Il s'était inscrit en thèse avec un professeur parisien renommé. Il a pourtant loupé l'ENM cela l'a foutu par terre, actuellement il est lui aussi avocat.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés